

## Séance extraordinaire du 24 novembre 2009

### Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le mardi 24 novembre 2009 à 19 h 00 au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
Mme Francine Boulanger, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller.

### **FORMANT QUORUM**

#### **Renonciation à l'avis de convocation**

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2009-11-408

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Embauche et nomination d'un directeur technique
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

#### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

#### **3. Embauche et nomination d'un directeur technique**

**CONSIDÉRANT** l'appel de candidatures pour combler le poste de directeur technique de la municipalité et les résultats obtenus lors du processus d'embauche réalisé en collaboration avec Claude Grenier Ressources Humaine inc;

## Séance extraordinaire du 24 novembre 2009

2009-11-409

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès:

- Embauche et nomme au poste de directeur technique de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, monsieur François Caron.
- Autorise une période de probation de 6 mois à partir du 30 novembre 2009.
- Entérine le contenu du contrat de travail et autorise le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer ledit contrat pour et au nom de la municipalité.

La description des tâches datée du 27 mars 2009 fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduite.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

### **4. Période de questions**

Début : 19 h 45  
Fin : 19 h 45 (pas de question)

### **5. Fermeture de la séance**

2009-11-410

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 19 h 45.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT.**

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière